

# LASSEUBE

Site municipal d'information : <http://www.lasseube.fr>



*Le Conseil municipal vous informe ...*

## MAI 2017

### CLUB SECONDE JEUNESSE

Mercredi 3 Mai à 14 heures 15 concours de belote, loto, goûter

Mercredi 17 Mai à 14 heures 15 concours de belote, loto, goûter

### COMMEMORATION DU 08 MAI 1945 LASSEUBE- LUNDI 8 MAI 2017

10 h 30 - Temps de prière en l'église Sainte Catherine  
11 h 30 - Cérémonie au Monument aux Morts  
11 h 45 - Vin d'honneur offert par la municipalité

En matinée vente du bleuet de France sur la voie publique

### MINI Z CLUB 64

Club de modélisme de voitures radiocommandées à l'échelle 1/27è.

Session le **dimanche 14 mai de 9h à 19h**

à la Maison Pour Tous.

Renseignements: 07.81.93.31.45

<http://minizclub64.wordpress.com/>

### HANDBALL LASSEUBOIS - VIDE GRENIER

dimanche 28 mai 2017

De 10 h à 18 h

à la Halle couverte

(ou salle polyvalente en cas de mauvais temps)

### REUNION PUBLIQUE

**jeudi 4 mai à 20h30 à La Maison Pour Tous**

Le Maire, Jean-Louis VALIANI, et l'ensemble du conseil municipal vous invitent à une réunion publique **le jeudi 4 mai 2017 à 20h30** à la Maison pour Tous sur le bilan à mi-mandat, les réalisations de 2016 et les projets à venir

Ce sera l'occasion pour vous de participer au débat pour le bien vivre ensemble.

### ATOUT JEUNE FAMILLE

Mercredi 10 mai à 20h30 à l'ancienne cantine: conférence sur le rôle de la famille dans le maintien à domicile des personnes âgées organisée par Atout Jeune Famille.

Marie Leclercq du SSIAD et Brigitte Salabaraas du Pôle Autonomie du Conseil Départemental vous présenteront les mesures favorisant le maintien à domicile de vos aînés vieillissants.

Atout Jeune Famille organise 6 séances d'initiation à la photographie : comment embellir un objet : les mercredis de 16h à 17h30 à partir du mercredi 10 mai. Ces séances sont animées par May-Line Harandsoy, diplômée en photographie.

Regarder l'objet, le photographier sous un bon angle, le retoucher grâce à un logiciel.

5€ par séance.

Renseignements et inscriptions : 06.27.73.36.99

### RECENSEMENT MILITAIRE EN MAIRIE

Les jeunes gens et jeunes filles qui auront 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser en Mairie à leur date d'anniversaire :

- Nés en janvier, février ou mars : recensement au plus tard le 31 mars.
  - Nés en avril, mai ou juin : recensement au plus tard le 30 juin.
  - Nés en juillet, août ou septembre : recensement au plus tard le 30 septembre.
  - Nés en octobre, novembre ou décembre : recensement au plus tard le 31 décembre.
- Pièces à présenter : carte d'identité et livret de famille.